Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213501117-20251216-D_2025_125-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2025-125

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 novembre 2025

Présents : M. PAUTREL Louis - Mme GUENÉE Arlette - M. TOUROUL Sébastien - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - M. PAUTREL Sébastien – Mme PEAN Michèle - M. DELORY Adrien- Mme DAUGUET Maryse - M. BLIN David- Mme DUPREZ Aurore (arrivée à 20h43) - Mme CHALOPIN Virginie - RINFERT Georges

Excusée : Mme LESENECHAL Floriane

Absent : M. VELE Arnaud

Madame Michèle PEAN a été désignée secrétaire de séance.

OBJET

Fermeture de la déchèterie de Saint Georges de Reintembault

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la déchetterie de Saint Georges de Reintembault va fermer définitivement au 1er Janvier 2026. Une réunion publique a été organisée le mardi 18 novembre à Saint Georges de Reintembault.

La déchèterie de Saint James (Manche) est située à 3,5 km de Le Ferré. Il est proposé de solliciter la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel et le Smictom de Fougères afin que les habitants de Le Ferré puissent accéder à cette déchèterie.

Dans le contexte actuel de mutualisation, de services publics de proximité et de respect de l'environnement (déplacements, bilan carbone), l'utilisation de la déchèterie de Saint James par les habitants de Le Ferré serait une réponse adaptée à ces enjeux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de :

- SOLLICITER la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel et le Smictom de Fougères afin que les habitants de Le Ferré compte tenu de la proximité géographique (3,5 kms), puissent utiliser la déchèterie de Saint James,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Louis PAUTREL